

PORTRAIT DU CLUB DES ARTISANS PRODUCTEURS INDUSTRIELS

A l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne, le Club des Artisans Producteurs Industriels (CAPI) est constitué d'artisans d'un même secteur : la production, la sous-traitance industrielle ainsi que les services dans le département de l'Yonne.

Nos objectifs :

- Favoriser les échanges inter-entreprises
- Fédérer les entreprises autour de projets collectifs
- Mutualiser les compétences et savoir-faire
- Informer nos membres
- Former nos membres

Vos engagements :

En adhérant au CAPI, chaque entreprise artisanale du secteur s'engage à s'investir dans les actions menées et participer aux échanges. La participation au club est gratuite.

L'adhésion au Club implique l'approbation préalable de la charte téléchargeable sur le site internet du CAPI : www.club-capi.fr

Vous aussi rejoignez le Club des Artisans Producteurs Industriels

Interlocuteur

Mathilde VUILLERMOZ

Chargée de développement économique

CMARB Section Yonne

capi89@artisanat-yonne.com

03.86.42.05.89

www.club-capi.fr

► L'une des priorités du Club des Artisans Producteurs Industriels et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne - Section Yonne est la compétitivité économique

► En instaurant un dialogue direct avec et entre les chefs d'entreprises du territoire, le club s'inscrit dans la stratégie de développement de toute entreprise